Joine Bataille, doyen de Notre-Dame, assisté des membres du clergé de la paroisse.

En tête du cortège, on remarquait les drapeaux de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, de l'Union des Mutilés et les délégations des sociétés patriotiques et militaires; MM. les capitaines Durot et Verschaeve, du Cercle militaire.

Une assistance nombreuse et recueillie suivait les corps de MM. Achille Dumouulin, Pierre Maillet, Louis Lecryt et Augusta Jacquet.

Des délégations de la police et des sapeurs-pompiers rendaient les honneurs.

Après la cérémonie religieuse, au cours de laquelle le chanoine Bataille prononça l'allocution de circonstance, le cortège se dirigea vers le cimetière spécial où eut lieu l'inhumation.

Discours du capitaine Durot

Au nom des sociétés patriotiques et militaires, le capitaine Durot adressa un suprême adieu à nos braves concitoyens tombés au champ d'honneur.

Après avoir retracé des souffrances qu'ont endurées ces héros qui donnèrent leur sang pour la victoire de nos armées, l'orateur ajoute:

Hélas, les fruits de cette victoire sont de jour en jour plus compromis et nous avons la douleur, nous, vos camarades de combat, de ne pouvoir vous dire: vous avez souffert, vous avez semé, nous récoltons ou tout au moins vos fils récolteront. De concessions en concessions, nous arriverons à être plus affaiblis que les vaincus, en ayant gagné la guerre, nous aurons perdu la paix.

Sachons le reconnaître franchement, et faisant fi des paiabres inutiles, remettons-nous un instant sur vos tombes et pensons qu'il ne faut pas, qu'il ne se peut pas, que votre sacrifice ait été vain.

Après ce recueillement, unissons-nous dans la même pensée, dans le même désir, d'agir enfin pour que la victoire ne soit pas sabotée plus qu'elle ne l'a été jusqu'à maintenant.

Dans la faible mesure de nos moyens, dit-il en terminant, nous, les survivants, nous vous promettons de poursuivre inlassablement ce but et nous n'aurons de tranquillité, qu'autant que cette tâche sera achevée complètement.

CEREMONIE PARTICULIERE

Samedi, à 8 h. 30, ont eu lieu en l'église Notre-Dame, les funérailles de M. Jules Milleville, du 107e R.I., trésorier de la chorale la « Cœcilia Roubaisienne » et membre de la société de gymnastique l'« Ancienne », tombé au champ d'honneur.

La levée du corps a été faite au dépositoire de la rue Isabeau, par M. le chanoine Bataille, entouré du clergé de la paroisse.

Le deuil était conduit par les frères du défunt que suivait une nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait M. Benjamin Hennebelle, président de la « Cœcilia Roubaisienne »; une délégation de cette société et M. Cuvelle, président de la société de gymnastique l'« Ancienne » accompagné de plusieurs membres.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Dupuis, vicaire de la paroisse.

A l'issue de la cérémonie religieuse le cortège s'est reformé et s'est dirigé vers le cimetière où a eu lieu l'inhumation.

UN SUCCES ROUBAISIEN. — Un concours avait été ouvert par le célèbre « Gant Perrin » entre tous ses dépositaires de France, à l'occasion de leur vente-réclame du 6 au 10 novembre. Le vainqueur devait être celui des dépositaires qui, pendant ces cinq jours, aurait vendu le plus de gants de la fameuse marque. Le laurénat de ce concours original est M. Ch. Poitevin-Aufort, « A la Petite Jeannette », 3, rue Saint-Georges, qui vient de se voir attribuer la superbe coupe du « Gant Perrin » 1922. Cette coupe sera exposée aux vitrines. C'est un véritable succès pour de commerce roubaisien. 99161d

DEMANDEZ dans toutes les bonnes maisons d'alimentation les « Gaufres Fayorites », les « Petits Fours » et « Plums » Plouvier fils. — Agent : Mme Picavet, rue de Tourcoing, Roubaix.

L'exposition de l'Œuvre des Eglises pauvres, à Notre-Dame

La guerre a produit des dévastations sur tous les terrains. Et nos églises n'ont pas été les moins atteintes par ce terrible fléau. Les monuments religieux du Nord ont particulièrement souffert, et dans bien des églises, il ne restait, à l'armistice, plus rien des ornements qui servaient au culte.

L'Œuvre des églises pauvres, qui s'emploie si activement à doter les églises dont les ressources sont trop restreintes, vit donc s'élargir son champ d'action.

Mais, si l'on peut dire que les besoins ont augmenté, les nécessités du moment ont fait surgir des dévouements nombreux.

L'exposition qui s'ouvre aujourd'hui dans la salle des Œuvres de l'église Notre-Dame, fondée en 1862, est une preuve que l'Œuvre des églises pauvres à Roubaix a conservé et accru sa généreuse vitalité.

Tous les Roubaisiens qui s'intéressent à la splendeur du culte catholique, tiendront à admirer cette superbe collection d'ornements d'église. Ces ornements sont destinés aux églises pauvres des diocèses de Lille et de Cambrai.

Qui dira avec quel art patient et délicat les ouvrières de l'Œuvre Sainte-Elisabeth ont exécuté ces magnifiques broderies?

Qui comptera les heures consacrées à ce travail pieux par les membres du Comité et la présidente de l'Œuvre?

Ces dames dévouées n'attendent leur récompense que de Dieu.

Mais leur œuvre doit être aidée par tous les chrétiens sincères.

Quels merveilleux travaux elles pourraient accomplir pendant l'année qui va s'ouvrir si quelque don princier mettait à leur disposition les ressources nécessaires?

Toutes les familles chrétiennes tiendront, du moins, à contribuer largement à une œuvre si urgente, après les dévastations de la guerre.

Elles viendront visiter l'Exposition et ne la quitteront pas sans avoir cédé à la générosité de leur cœur.

L'Exposition commencera le dimanche 26 novembre, et se terminera le jeudi 30 novembre.

GRANDE EXPOSITION DE TABLEAUX DE MAITRES. — Les Galeries Lambert, de Paris-Vichy-Marseille, viennent d'ouvrir au Palais Rameau, à Lille, pour quelques jours, une très importante exposition de tableaux des grands maîtres modernes.

M. Eugène Lambert a tenu à présenter dans notre région une collection digne de la réputation de sa grande maison.

On peut, en effet, admirer des ensembles qui forment des rétrospectives du plus haut intérêt, de Monticelli, Zieu, Roybet, Henner, Mazence, des échantillons des peintres de l'école romantique, des peintures très plaisantes de peintres plus modernes, mais choisies avec un goût parfait. L'exposition est ouverte de 10 heures à 5 heures du soir. Le palais sera chauffé. 99143d

FETEZ SAINT-ELOI. — Immense choix de beaux articles pour fumeurs, d'encriers, marbres, etc., etc., 60, rue de la Gare. 99126d

Achetez montres, bijoux dans une maison sérieuse Verpoort-Bossut, 116, r. de la Gare. 98989

Assemblée générale de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, à l'Hippodrome

C'est aujourd'hui, à 10 heures, que se tiendra à l'Hippodrome-Théâtre de Roubaix, l'assemblée générale de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, dont nous avons donné l'ordre du jour dans nos articles précédents.

Les portes seront ouvertes à 9 h. 30 et fermées à 10 h., afin de permettre le tirage de la tombola, pour laquelle il sera délivré à chaque adhérent, à l'entrée, un numéro dont il devra de suite déposer la moitié dans l'urne.

EXPOSITION DE PEINTURE GALERIE DUJARDIN (14, boulevard de Paris), de 10 à 18 h. — Guillaume ROGER, membre du jury du Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts, expose ses œuvres étincelantes de lumière et de vérité dans le dessin. Venez tous voir. 99098d

HALLE FLIPO : Beurre fin, 13.50; ferme, 13 fr.; supérieur, 15.50. Blancs, 6 et 8 fr. Café, 9 et 9.90. Fromages : Hollande, Gruyère, Chester, Gouda, tout en 1er choix, de 7.50 à 10. 99142

REUNION GENERALE DE L'UNION DES CHEFS DE FAMILLE NOMBREUSE. — La Section du quartier Saint-Joseph s'est réunie vendredi soir sous la présidence de M. Jules Delerue, président de l'Union des chefs de famille nombreuse de Roubaix.

Après lecture des procès-verbaux des réunions précédentes, M. Verbraecken, président du Comité prend la parole pour développer en quelques mots l'ordre du jour de la réunion. Il remercie M. J. Delerue d'avoir bien voulu, par sa présence, donner au Comité naissant une précieuse marque de sympathie et d'encouragement et le prie d'exposer le programme général d'action du groupement.

M. J. Delerue commence par déblayer le terrain et répond dès le début à une objection: « l'Union des familles nombreuses n'est pas un bureau de bienfaisance, ni une société de secours mutuels. » Elle ne dispose malheureusement pas des fonds qui lui permettent de venir personnellement en aide à ses membres. Le but qu'elle poursuit a une portée beaucoup plus élevée. Elle est avant tout une association de pères de famille qui, conscients des charges qu'ils se sont imposées, en connaissance de cause, veulent faire reconnaître officiellement leurs droits et les faire respecter. L'Etat ne leur demande pas la permission de leur prendre leurs enfants au jour et à l'heure qu'il lui plaît; par voie de réciprocité, l'Etat a des devoirs à remplir. S'il les méconnaît ou les oublie, il appartient à l'« Union » de les lui rappeler. Or, pour obtenir une action efficace, il faut que les parlementaires se fassent les interprètes des légitimes revendications de la famille. Ils ne le feront avec succès que si de « vote familial » leur met un mandat entre les mains.

C'est la clef de voûte de l'édifice. De là découleront naturellement tous les avantages qui dédommageront bien faiblement les pères et mères de famille des lourds sacrifices qu'ils se sont imposés pour élever leurs enfants depuis le berceau jusqu'à la majorité.

M. J. Delerue développe les résultats acquis sur différents terrains, mais tout cela n'est qu'embryonnaire: « Au cours de la guerre, dit-il, on a reconnu la nécessité de créer un ministère de l'armement. Les munitions, dont la France a besoin en temps de paix, ce sont les enfants. » Pourquoi un « ministère de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale » n'y aurait-il pas un service dirigé par des pères de famille et chargé spécialement de réserver à la famille nombreuse une place privilégiée dans la nation?

Elle y a droit puisque le pays ne peut vivre que grâce à elle.

L'assemblée se rallie à ce point de vue et par la voix de M. Verbraecken exprime sa gratitude à son président qui, dans son lumineux exposé, entrecoupé d'applaudissements, a si bien répondu aux aspirations intimes de son auditoire.

FOURRURES. Mon M. Rollin, 109, rue de Lannoy. A l'occasion des fêtes, rabais 10 %. 99144d

MEUBLES D'ART. — Voyez les **nouveaux modèles. A. De Beyne,** 167, r. Pellart, Rx. 99145d

LA LOI DE HUIT HEURES ET LES EMPLOYES. — Le Syndicat des Employés invite tous les employés (hommes ou femmes) travaillant dans un magasin de détail de marchandises autres que l'alimentation, c'est-à-dire quincaillerie, confections, bazars, etc., à assister à la réunion qui se tiendra le lundi 27, à 19 h., rue du Grand-Chemin, 133 (premier étage).

Objet de la réunion: examen et discussion du nouveau projet de décret, pour l'application de la loi de huit heures dans le commerce de détail dans certaines villes importantes et notamment à Roubaix.

MACHINES A ECRIRE. — **Maison Dehelle.** (Voir annonce). Une machine neuve pour 750 fr. Cadeau utile et durable. 99160d

SAINT-ELOI. — Sept vitrines de cadeaux et bronzes tous genres, 9, Pl. Fosse-aux-Chênes. 99125d

LES COURS DE GARDES-MALADES. — Les cours pour gardes-malades et gardes-couches auront lieu le lundi 27 novembre, à 17 h. 30, 2, rue de la Gare, au deuxième étage.

On rappelle également que les personnes qui voudraient acquérir la formation nécessaire pour remplir le rôle d'auxiliaires pour ces emplois sont accueillies comme auditrices de ces cours.

LE MEILLEUR CADEAU, le plus utile : une bouteille de **Rhum Saint-Esprit.** 99001d

LUNDI 27, MARDI 28 et MERCREDI 29 seulement, achat de vieux **dentiers,** même brisés, **jusqu'à 10 fr. la dent.** Hôtel de Paris, 4, r. Lille, Rx. 99157d

MM. Robert et Albert VANCLEEMPUT, de Roubaix, exposent actuellement aux vitrines de la Maison Parenthou et Liermann, des Dessins (vieillards d'hospice et portraits). Nul doute que ces quelques œuvres intéresseront vivement les nombreux amateurs de notre région. 99138d

LES SERENADES DE LA Ste-CECILE. — L'excellent orphéon la « Cœcilia Roubaisienne » s'est rendu en corps samedi soir, chez son président, M. Benjamin Hennebelle, pour lui présenter ses souhaits de Ste-Cécile. Après l'exécution d'un chœur de circonstance, M. Hennebelle a reçu les choristes en son domicile. M. Joseph D'hondt, vice-président, en lui remettant une superbe gerbe de fleurs s'est fait l'interprète de la société pour remercier le sympathique président du dévouement qu'il ne cesse d'apporter à la bonne marche de la société; puis sur sa proposition un vivat fut chanté en son honneur.

Très touché de cette manifestation, M. Benjamin Hennebelle s'est dit heureux de recevoir ses chanteurs et leur a offert le vin d'honneur.

Puis, la société s'est rendue chez son vice-président M. Joseph D'hondt, qui fut aussi l'objet d'une sérénade. M. Hennebelle, lui remettant des fleurs, lui déclara que la société comptait toujours sur son bienveillant concours.

Une réunion se tint ensuite au local durant laquelle les souhaits de Sainte-Cécile ont été adressés à MM. Paul Fanyau et Janssens, chef et sous-chef.

La soirée, au cours de laquelle de magnifiques objets (dons d'un admirateur de la société) ont été tirés au sort entre tous les présents, s'est terminée par des chants.

SAINT NICOLAS EST ARRIVÉ Maison Florin, 15, r. du Vieil-Abreuvoir, avec un choix important de jouets et jeux de société. Prix les plus modérés. **Entrée libre.** 45048

CHIRURG.-DENTISTE. Dentiers, extractions. L. Bartouil, 157, rue de Tourcoing, Rx. 96577

PLUS D'EXPLOSIONS dans vos salamandres ou foyers continus si vous employez les « TROULETS », boulets perforés composés d'anthracite Anglais de 1er choix. **L. Delomel-Béghin,** 210, Rd Beaurepaire, Rx. Tél. 1008. Notice sur dem. 45055

LES ANCIENS MOBILISES LOCATAIRES se réuniront en leur local aujourd'hui 26, à 16 h. A l'ordre du jour: mesures à prendre contre les expulsions. Rentrée des listes de protestation pour qu'elles puissent être portées à la Préfecture le 28 courant par les délégués.

CHARBONS : René Roger, 167, rue de Tourcoing, Roubaix : Anthracite anglaise, belge. — Anthracite p. gazogène. Criblé de Bruay. Bûches. Bois coupé. Livraison imméd. Tél. 1206. 97115

BOUCHONS. Fabrique 5, rue Vallon, Rx. 97391

CHARBONS : Criblé. Tout-Venant, Boulets. **Anthracite Anglais.** Emile Lorriaux, 136, rue de Tourcoing, Roubaix. 98069

UNE PLAQUE COMMEMORATIVE AUX ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE SAINT-BRUNO MORTS POUR LA FRANCE. — Dans leur réunion générale, les anciens élèves de l'école Saint-Bruno (rue de Crouy) ont fixé au 17 décembre la date d'inauguration de la plaque commémorative érigée en l'honneur des membres de l'Association, tombés au champ d'honneur. Cette inauguration sera l'occasion d'une petite manifestation qui comportera vraisemblablement une messe à la Sainte Famille », rue de Lille, et la cérémonie d'inauguration. Des instructions seront données ultérieurement à ce sujet.

Les anciens élèves qui n'ont pu assister à la réunion générale peuvent envoyer le montant de leur souscription au siège de l'Association, rue de Crouy.

Il est rappelé aux parents, des membres morts pour la France et ayant fait partie de l'Association, que les renseignements sont reçus jusqu'au 30 novembre, chez M. Henri Pottier, 54, rue Lafontaine, ou au siège de l'Association.

CADEAUX. — Avant d'acheter voyez **Paris-Nouveautés,** 103, rue de la Gare, Rx. 99000

Mlle SARAH, ex-vendeuse de la Maison Legroux, prévient la clientèle qu'elle sera à l'Hôtel de l'Europe à Lille, lundi à mercredi prochain, avec les chapeaux de la maison Berthe Sylvie, 8, rue des Capucines, à Paris. 99043

BLESSÉ PAR UNE BALLE DE REVOLVER. — Dans la soirée de jeudi, vers 22 heures, M. Frédéric Deschryver, débourreur, âgé de 38 ans, demeurant rue Christophe-Colomb, 15, longeait la rue de Tourcoing, pour regagner son domicile. Un individu, qui lui est inconnu, s'approcha alors et, braquant sur lui un revolver, tira une balle qui blessa M. Deschryver à la mâchoire droite.

L'ouvrier a reçu les premiers soins de M. le docteur Carrette, qui l'a fait admettre à l'Hôpital de la Fraternité.

GUERRE A LA VIE CHERE ! Beurre garanti pur, 14 et 15 fr. Café fin, 8.50. Gras de bœuf, 3.25. Margarine, 4.75. Fromages : Hollande et Gouda, 5.50. Jambon cuit, 9 fr., le tout au kilo. Maison Dujardin, 2, rue Fidèle-Lehoucq, Tg. 063

MASSAGE — PÉDICURE — MANUCURE, 1, Boulevard Montesquieu, Roubaix. 98491

IL FAUT ECLAIRER. — Les agents de police Dubocage et Dubus ont rédigé des contraventions à la charge de MM. Julien Duthillier, 33 ans, monteur de chauffage, rue Marceau, 17, et Julien Souris, 21 ans, tisserand, demeurant à Lys, pour défaut d'éclairage et avoir circulé à bicyclette sur l'un des trottoirs de la rue de Lannoy.

PERDU Grande-Rue, Rx, chat noir angora. 30 fr. récomp. à qui ramènera ou fera retrouver. « Au Cœur d'Or », 49 bis, Gde-Rue, Rx. 45080d

RECENSEMENT DES PIGEONS VOYAGEURS. — Les éleveurs de pigeons voyageurs, et les possesseurs des Sociétés colombophiles doivent faire, à la Mairie, personnellement ou par l'intermédiaire d'un représentant, la déclaration du nombre de leurs colombiers, du nombre de pigeons voyageurs qui y sont élevés, et des directions dans lesquelles ces volatiles sont entraînés.

Les propriétaires de pigeons devront retirer des déclarations au Bureau militaire, situé rue Neuve, 2e étage, porte 15, à la Mairie de Roubaix, ou au Commissariat de leur arrondissement, lesquelles devront être renvoyées remplies et signées par les intéressés au Bureau Militaire, avant le 15 décembre prochain.

Les déclarations sont obligatoires pour tous les propriétaires, sous peine d'encourir une amende variant de 25 à 2.000 francs.

En déposant leur déclaration, les intéressés devront présenter leur autorisation préfectorale.

St-ELOI, St-NICOLAS, Ste-BARBE. — Gde choix articles fumeurs, maroquinerie. **Fantaisies Parisiennes,** 61, Grande-Rue, Roubaix. 99134

VACCINATIONS ET REVACCINATIONS. — Aujourd'hui dimanche, de 9 à 11 h., vaccinations gratuites dans la salle des fêtes, rue de l'Hospice, 9.

Est-ce vous qui aurez...

CROIX

LEGS BRAME. — Le maire de Croix nous prie d'informer les habitants que la Commission spéciale chargée de statuer sur le mérite des candidats à l'attribution de la donation Brame, se réunira dans le courant de décembre.

Cette donation consiste en une rente de 300 francs, laquelle, selon la volonté du testateur, doit être distribuée chaque année, dans des proportions égales ou inégales, à une, deux ou trois familles au plus, de pauvres ou d'artisans, résidant à Croix, qui se seront le plus distinguées par leurs soins affectueux et leur dévouement envers leurs ascendants en ligne directe et légitime.

Les personnes qui croiraient avoir des titres à cette récompense, sont priées de faire parvenir leur demande écrite au maire de Croix, membre de la Commission du Legs, avant le mercredi 29 novembre courant.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira, en séance publique, le mardi 28, à 20 heures, pour examiner les questions suivantes :

Communication de l'Administration : Approbation de la rue dénommée « Jules-Guesde ». — Expulsion des locataires : baraquements. — Habitations à bon marché; part de la commune dans les bénéfices du Ravitaillement. — Répartition aux écoles de six jours de congé annuellement. — Eclairage public : Allumage automatique ; éclairage des rues particulières et avenant à la convention. — Bureau de poste : Transfert; avis. — Mutualité : Assurances contre les responsabilités communales. — Affichage public. — Ouverture de crédits : Assistance aux vieillards, infirmes et incurables pour les années 1914 à 1918; contribution du dispensaire, 69, rue Jean-Jaurès; frais de bureaux 1921 ; habillement des gardes; timbres; recette municipale; sou de poche aux hospitalisés en 1920; plan d'embellissement de la Ville, honoraires. — Budget additionnel 1921. — Embranchement du raccordement des voies ferrées à la Compagnie Internationale des Machines agricoles. — Energie électrique pour la force motrice; avenant à la convention. — Création de l'Association syndicale de chasse.

VOL DE PORTEFEUILLES A L'USINE HOLDEN. — M. Bicheyre, commissaire de police de Croix-Wasquehal, a ouvert une enquête pour rechercher les auteurs d'un vol de portefeuilles commis à l'usine Holden, dans la soirée de vendredi, vers 22 heures 30, au préjudice de deux chauffeurs, MM. François Dekeyser et Arthur Vanhecke, demeurant tous deux en Belgique. Ces ouvriers avaient laissé leurs portefeuilles, contenant le premier 242 francs; le second, 180 fr., dans leurs vêtements, où ils ont été dérobés.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Paiement à l'Hospice, mercredi 6 décembre, de 13 à 15 h.

FERMETURE DES DEBITS DE BOISSONS — A l'occasion de la fête de Sainte-Catherine, l'heure de la fermeture des débits a été fixée à 2 heures du matin, la nuit du 26 au 27 novembre.

WASQUEHAL

FUNERAILLES D'UN SOLDAT. — Aujourd'hui, dimanche 26, à 9 h., en l'église Saint-Nicolas, auront lieu les funérailles du soldat Victor Lepers, du 127e R. I., mort des suites de ses blessures à l'hôpital auxiliaire de Bordeaux. Réunion à l'église à 8 heures 45.

...la machine à coudre?

WATTRELOS

FEDERATION DES SOCIETES DE GYMNASTIQUE DES CANTONS DE ROUBAIX, TOURCOING, LANNOY. — **L'organisation de la troisième réunion a été confiée à « La Gauloise » et à « La Patriote ».** — C'est aux deux sociétés de Wattrelos « La Gauloise » et « La Patriote » qu'a été confiée l'organisation de la troisième réunion de ce groupement. Dans une première réunion tenue ces jours derniers, les Comités des deux sociétés organisatrices ont arrêté les grandes lignes du programme et ont fait choix des emplacements où se dérouleront les épreuves et qui seront indiqués dès que l'autorisation aura été obtenue de l'Administration municipale.

Cette réunion comportera cinq épreuves: course de 100 mètres, saut à la perche, lancement de la grenade, barres parallèles et lutte de traction à la corde.

Des prix devant être offerts aux mieux classés parmi les nombreux compétiteurs qui prendront part à ces concours, les organisateurs font appel à la générosité de leurs compatriotes et remercient d'avance les personnes qui voudront bien envoyer un prix au siège de l'une des deux sociétés « La Gauloise », au Café Masurel, 6, rue Jean-Jaurès, ou « La Patriote », Café de l'Harmonie, Grand'Place.

« A LA TENTATION », Devocht-Castelain, 69, r. Carnot. Grand choix de tabliers d'enfants, fourrures, jouets, Meccano pour la St-Nicolas. 99116d

UNE ARRESTATION. — La police de sûreté de Wattrelos a arrêté, rue Jean-Jaurès, Angélina Monty, 40 ans, sans profession ni domicile, qui errait sans but en mendiant.

Angélina Monty a été conduite à Lille et écrouée.

POUR LE MONUMENT AUX MORTS POUR LA PATRIE. — Le Comité organisateur de l'Exposition Colombophile a fait remettre au secrétaire-trésorier du Comité s'occupant de l'érection d'un monument, à Wattrelos, la somme de 1.088 fr., produit du bénéfice de l'exposition de dimanche dernier.

CARTES de VISITE

L'imprimerie du **JOURNAL DE ROUBAIX** reçoit, dès à présent, les commandes de cartes de visite aux conditions suivantes :

UNE BOITE ELEGANTE AVEC EVIDEMENT MICA, contenant :

100 Cartes ivoire		100 Cartes ivoire deuil	
Typographie	4 fr.	Typographie ...	7 fr.
Lithographie	8 fr.	Lithographie ...	10.50

UN JOLI COFFRET contenant :

100 Cartes ivoire et 100 enveloppes		100 Cartes ivoire deuil et 100 enveloppes	
Typographie ...	8.00	Typographie	12.00
Lithographie ...	12.00	Lithographie ...	15.50

Les commandes sont reçues dans nos bureaux:

A ROUBAIX : 71, Grande-Rue;

A TOURCOING : 33, rue Carnot.

Les Clients désirant profiter de la prime offerte feront bien de se hâter, le nombre des coffrets étant limité. 98804

LANNOY

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. A. Parent et fils, M. Jules Deberghe, tisserand, rue de Templeuve, à Willems, s'est fait un effort en portant un jeu de cartons. 10 jours de repos. — A la filature Parent-Monifort, une dévideuse, Mlle Marthe Bayart, 18 ans, s'est blessé à la main gauche, au cours de son travail; 10 jours de repos.

FLERS

UNE ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO est ouverte en vue de l'établissement, sur un terrain, sis rue Alexandre Detroy, d'une brasserie flamande. Le projet est déposé au secrétariat de la mairie, où les intéressés pourront en prendre connaissance et présenter leurs observations. M. Lepers, maire, est nommé commissaire-enquêteur.

PUBLICATION DES ROLES DE CONTRIBUTIONS. — Les rôles des contributions concernant les chiens, chevaux, voitures et billards, sont entre les mains du percepteur, qui les tient à la disposition des intéressés qui désireront les consulter.

LYS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez M. Boullet, tanneur, M. Arsène Carlier, 29 ans, fileur, s'est fait une coupure au pied gauche in tranchant un cuir. 10 à 12 jours de repos.

HEM

ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Elie Douchez, ouvrier peintre chez M. Roussel, s'est fait un effort musculaire, et blessé à l'épaule droite, en déplaçant une échelle. 10 jours de repos.

LEERS

LES COURS D'ADULTES recommencent à l'Ecole publique de filles, le mardi, de 19 à 20 h. Pour les inscriptions, s'adresser à la Directrice de l'Ecole.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. François Cattau, monteur électricien au service de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, est tombé de son échelle, sur la chaussée, rue de l'Eglise, et s'est fait différentes contusions sans gravité à la cuisse.

BAISIEUX

UNE SAISIE DE 1.500 FRANCS DE TABAC A LA FRONTIERE

Un fraudeur blessé et arrêté

Une saisie importante de tabac vient d'être effectuée à Baisieux, au poste de douanes de la Grand'Route.

Les douaniers de service au cours de la nuit de jeudi à vendredi, aperçurent, alors qu'ils s'apprêtaient à franchir la frontière, quatre hommes paraissant lourdement chargés. Les douaniers les sommèrent de s'arrêter, mais, se voyant découverts, les individus prirent la fuite à travers champs, abandonnant leurs ballots sur place.

Aussitôt, une poursuite s'engagea, au cours de laquelle l'un des fraudeurs fut arrêté. Celui-ci opposa une résistance sérieuse et, en se débattant, fit partir le coup d'un revolver que le douanier portait en bandoulière. La balle érafla le bras du fraudeur, qui fut aussitôt conduit au poste du receveur des douanes. Ses complices demeurèrent introuvables.

Transféré à la maison d'arrêt de Lille, l'inculpé, qui était légèrement blessé au bras, a été admis à l'hôpital Saint-Sauveur, où il demeurera à la disposition de la justice. C'est un nommé Louis Vanlaeys, 32 ans, plafonneur, habitant au Grand-Baisieux.

La saisie se monte à 150 kilogs de tabac belge, représentant une valeur de 1.500 fr. environ.

ASCQ

POLICE DU ROULAGE. — M. Charles Crépel, cultivateur à Flers, a été gratifié d'un procès-verbal, par la gendarmerie de Lannoy, pour défaut de lumière à sa voiture.

LES ANNONCES à paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Danaels, 24, rue de Lannoy, Lys-les-Lannoy. 98946

CHERENG

ASSISTANCE MEDICALE GRATUITE. — La liste d'assistance médicale gratuite, admise par le Conseil municipal, lors de sa dernière séance, restera déposée au bureau de la Mairie, où les intéressés pourront en prendre connaissance, jusqu'au 9 décembre inclus.

La Grande Marque Française Auguste PELLERIN & PANTIN
Margarine de Table LE COQ
donne avec chaque paquet de 500 gr. une Superbe Prime.

CYSOING

SOYEZ EN REGLE. — Contravention a été dressée à la charge de M. Cam. le Gaudouler, cultivateur à Templeuve, qui roulait sur une bicyclette dépourvue d'appareil sonore.

SAINGHIN-EN-MELANTOIS

ASSISTANCE MEDICALE GRATUITE. — Les personnes bénéficiant de l'assistance médicale gratuite devront se présenter à la Mairie, munies de leur livret de famille, pour y indiquer le médecin qu'elles auront choisi pour l'année 1923. Les déclarations seront reçues jusqu'au 30 courant, dernier délai. Faute de se présenter, le médecin sera désigné d'office par le Bureau d'assistance.

FERMETURE PARTIELLE DE LA CHASSE. — Dans le département du Nord, la chasse à la caille, à l'alouette et à l'ortolan, sera fermée le 30 novembre 1922, au soir.

Chapeaux 3 FRANÇOIS 19 pl. Liberté Rx

TOURCOING

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 26 NOVEMBRE:

Hippodrome-Palace: à 15 h. 30 et à 20 h., représentation.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Bains municipaux: de 8 h. à 11 h.

Musée commercial: de 10 h. à 13 h.

Bibliothèque Communale: de 10 h. à midi.

Bibliothèque Populaire: de 10 h. à midi.

Bibliothèque Catholique, 8, rue des Orphelins: de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Exposition des projets du monument aux morts de la guerre: de 10 h. à 17 h.

Maison des Œuvres: de 9 h. à 11 h., Secrétariat du Peuple.

Consultations gratuites: Œuvre de St-François Régis (amiage des indigents). A 16 h., représentation.

Sainte-Cécile: à Saint-Christophe, à 11 h. 30, audition de la Musique municipale; à Notre-Dame, à 10 h., audition de l'Orphéon des Travailleurs.

Fédération des Combattants, à 10 h., à l'Hippodrome-Palace, assemblée générale.

Théâtre: à 3 h., « Werther »; à 20 h., « La Sirène ».

Pharmaciens de garde: MM. Decrème, rue St-Jacques; Basse, rue de la Croix-Rouge, 59; Assmaine, boulevard Gambetta, 57.

Fédération Amicale DES Combattants de la Grande Guerre

Prochaine assemblée générale

C'est dimanche, 26 novembre, à 9 h. 45 du matin, qu'aura lieu en la vaste enceinte de l'Hippodrome, place des Halles, la treizième assemblée générale de la Fédération. L'ouverture des portes se fera dès 9 h., et tous les adhérents, sur présentation de leur carte de 1922, toucheront à l'entrée un numéro pour la tombola qui terminera cette réunion.

L'ordre du jour comprend : 1. Procès-verbal de la réunion du 16 juillet 1922; 2. Allocution du président; 3. Le rapport moral du secrétaire; 4. Compte-rendu financier par le trésorier; 5. Les communications diverses; 6. La distribution solennelle des prix aux lauréats du grand concours de tir des Combattants, qui sera précédée d'une allocution de M. Georges Dervaux, président de la commission de tir; 7. Enfin, la réunion se terminera par la tombola, dotée de nombreux prix en espèces et en nature, qui seront tirés entre tous les membres présents.

Il est rappelé aux lauréats du concours de tir qu'ils sont instamment invités à se placer dans l'enceinte qui leur sera réservée, de façon à répondre immédiatement à l'appel de leur nom, et que les prix non retirés au moment de la distribution, seront considérés comme abandonnés par les lauréats, et deviendront la propriété de la Fédération.

Comme d'habitude, l'excellente fanfare « Les Intimes », exécutera au cours de la réunion, quelques morceaux choisis de son répertoire.

Avis important à la population tourquennoise

Il a déjà été signalé au Bureau de la Fédération que des colporteurs faisaient appel, dans les rues et aux portes des églises, à la générosité du public tourquennois, en vendant des objets de nature à faire supposer qu'ils se présentaient au nom des Combattants ou des Mutilés. La Fédération tient à mettre en garde la population tourquennoise contre ces individus, qui n'ont reçu de la Fédération ou de ses Groupes, aucune autorisation.

LE RETOUR DE NOS MORTS

Samedi à 10 h., a eu lieu à la gare principale de Tourcoing la réception du corps du soldat René Verhaeghe, du 110e R.I., tombé au champ d'honneur. La glorieuse dépouille de notre concitoyen a été transférée à la chambre mortuaire des Hospices avec les honneurs qui lui étaient dus.

En tête du cortège marchaient les délégués des organisations affiliées à la Fédération des Combattants avec les drapeaux des Vétérans de 1870-71 et de la Fédération des Combattants. L'Administration municipale était représentée par plusieurs de ses membres.

Devant le cercueil, salle des Hospices, M. Louis Dewambrechies, président du Cercle des Anciens sous-officiers, au nom de la Fédération adressa un adieu ému au cher disparu.

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 26 novembre 1922 N° 57.

L'EMPOISONNEUSE

PAR PIERRE DAX

On voiturait peut-être un cercueil vide. Vide ? Non, puisqu'il y avait eu constatations, puisque toutes les formalités avaient été remplies comme l'en informait une des phrases télégraphiées.

... Allez-vous en, laissez-moi !

De ses lèvres, tombaient ces brèves paroles.

Son fils seul pouvait l'approcher.

Elle ne lui parlait pas: elle le regardait et l'embrassait avec passion.

Autour d'elle, on craignait pour sa raison...

Un instant où la veuve et Suzanne étaient restées seules, confondant leur mutuel chagrin, celle-ci, dans le paroxysme de la douleur, remontait le passé.

Herbert avait-il été heureux ?

La mort était-elle pour lui une délivrance ou l'arrachement à la vie qu'il aimait ?

Elle se rappella la sortie de sa belle-sœur à onze heures dans le parc !

« Dieu fait bien ce qu'il fait, avait-elle eu envie de lui jeter à la face, tôt ou tard, mon pauvre frère aurait peut-être appris vos sorties nocturnes, et, à cette douleur-là, il n'aurait pas survécu ! »

Mais elle avait regardé celle dont la douleur était navrante, elle avait regardé ce corps superbe qui se courbait ; ce visage autrefois si fier, si calme, si serein, devenu l'expression d'un accablement éperdu. Elle en eut pitié et refoula les paroles suggérées par l'intensité du chagrin.

Autour d'Irénée, on essaya d'obtenir son absence aux tristes cérémonies.

— J'irai !... répondit-elle sans rien ajouter.

Son fils même ne put la faire revenir sur sa résolution.

La martyre se disait que ce supplice souffert et cette nouvelle torture subie seraient peut-être la dernière expiation : elle voulut l'endurer comme un nouveau rachat !

Entourée de crêpes, elle accepta sa place dans le cortège !

Elle n'eût point ces accès de désespoir que ne peuvent, parfois, reprimer les affligés.

A l'église, dans le banc chiffré des de Rochefleur, elle se tint immobile, blanche comme un suaire, les yeux secs.

Elle ne se rendit pas au caveau de famille et resta dans sa stalle.

— C'est trop !... c'est trop, mon Dieu ! gémissait-elle les mains tombées sur sa robe noire, les yeux sur l'autel en face.

Sa prostration arrachait les larmes.

Personne n'eût reconnu, dans cette femme Mme la comtesse de Rochefleur des Tourilles.

Elle revint à Machecoul et s'enferma dans son appartement après avoir prié son fils de lui envoyer celui qui avait accompli la triste corvée d'accompagner le cercueil.

— Faut-il qu'il vienne tout de suite, mère ?

— Non, mon enfant, non... dans la soirée. Tu me laisseras avec lui.

— Pourquoi ? Ne m'éloigne pas... Laisse-moi auprès